

# STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL ( ET PARTOUT AILLEURS )







Les violences faites aux femmes au travail sont massives, relèvent des ressorts machistes inhérents à toutes sociétés patriarcales. Ainsi elles touchent les femmes de toutes professions, du secteur privé comme public et de toutes catégories socioprofessionnelles.

# 1 femme

a déjà subi du harcèlement sexuel ou une agression sexuelle au travail

Source 1

qu'elles sont

régulièrement

au travail

Source 5

des femmes estiment des salarié-es s'estiment mal informé-es sur le confrontées à des harcèlement sexuel comportements sexistes

Source 4

57%

**25%** des agressions sexuelles et

5% des viols se produisent sur le lieu de travail

Source 3

#### 70%

des femmes victimes de VSS au travail n'en parlent pas à leur employeur

Source 1

## Seules 5%

des femmes victimes de harcèlement sexuel au travail portent plainte

Source 1

#### 1 femme sur 2

a déjà adopté des stratégies de contournement pour éviter des remarques sexistes au travail

Source 2

Sources: 1: sondage IFOP sur les Françaises et le harcèlement sexuel au travail, 26 février 2018 ;2: Conseil supérieur de l'Egalité professionnelle femmes-hommes, 2016 ; 3: Enquête VIRAGE, INED, nov 2020 ; 4: Etude du Défenseur des droits, mars 2014 ; 5: étude du collectif #StOpE, Stop au Sexisme dit « Ordinaire » en Entreprise, mars 2021

### **AU TRAVAIL AUSSI, IL FAUT DES ACTES ET DES MOYENS!** ET PLUS PRÉCISEMENT POUR METTRE FIN À CES **VIOLENCES IL FAUT :**

- Faire un bilan rigoureux des mesures de 2018 et identifier les nouvelles dispositions à adopter;
- Construire un baromètre annuel sous l'égide du Haut Conseil à l'Egalité pour évaluer le ressenti des travailleuses ;
- La mise en place de sanctions dissuasives ;
- Des droits pour protéger les victimes de violences conjugales ;
- L'obligation de formation des personnels en responsabilités
- Des moyens pour les référent·es harcèlement sexuel /
- agissement sexiste; • L'obligation annuelle d'une campagne de sensibilisation;
- L'obligation de mise en place de dispositifs de prévention spécifiques pour les plus vulnérables et notamment les jeunes, les précaires, les apprenties, les personnes LGBTQI+, les travailleuses de nuit ou en milieu non mixte...;
- Des droits pour que les victimes de violences sexistes et sexuelles travaillant dans des entreprises sans représentant·e du personnel puissent être défendues et accompagnées par un syndicat face à leur employeur;
- Un accès aux soins garanti (notamment la suppression des jours de carences, le 90% arrêt maladie etc...);
- La mise en œuvre partout et sans délai du programme EVARS (Éducation à la Vie Affective, Relationnelle, et Sexuelle ) dans les écoles et les établissements.

Dans le cadre de notre mobilisation quotidienne contre les violences sexistes et sexuelles, nous appelons à nous rassembler massivement et à manifester lors des initiatives associatives landaises qui s'inscrivent dans la lutte des femmes unies du monde entier pour éradiquer toutes les formes de violences sexistes et sexuelles :

LE #22 NOVEMBRE 11H30 PLACE SAINT ROCH RASSEMBLEMENT HOMMAGE AUX VICTIMES DE VIOLENCES ET DE FÉMINICIDES

**LE #25 NOVEMBRE 18H MANIFESTATION DÉPART PLACE SAINT ROCH**